

Canada un entraînement complet sous le régime de la loi de mobilisation des ressources nationales.

Pour beaucoup, ce serait la plus logique solution de ce problème. Toutefois une telle décision irait à l'encontre de la ligne de conduite qui consiste à recruter notre armée d'outre-mer, exclusivement si possible, par le volontariat. Le recrutement de nos forces d'outre-mer par le volontariat a donné de magnifiques résultats en cinq ans de guerre. Etant donné que nous avons commencé à les constituer ainsi, nous avons toujours cru qu'elles feraient meilleure figure et que le pays serait plus uni, si nous continuions à attendre nos renforts du volontariat, aussi longtemps qu'il sera efficace.

Ce passage ne vise-t-il pas à mettre en opposition l'attitude du Gouvernement et celle de l'ancien ministre? Jusqu'où dois-je pousser mes citations?

Le colonel Ralston doutait fort que nous puissions obtenir par ce système les renforts qu'il nous faudra d'ici quelques mois. Il était donc d'avis qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre qu'à recommander l'envoi des mobilisés outre-mer à titre de renforts.

N'est-ce pas là chercher encore à justifier son attitude au détriment de celle de l'ancien ministre de la Défense nationale?

Quand j'ai compris que, si le cabinet n'acceptait pas la recommandation formulée par le colonel Ralston. Sa démission s'ensuivrait, j'ai cru de mon devoir comme premier ministre de recueillir l'avis le plus autorisé.

N'est-ce pas là chercher à justifier l'attitude du premier ministre envers son ancien collègue? Et ceci encore:

Il convient de nous rappeler que l'ancien ministre de la Défense nationale, et celui qui lui succède à ce poste ont tous deux le même objet en vue; ils ne diffèrent d'avis que sur les moyens à prendre pour l'atteindre.

Cela n'avait-il pas pour but de justifier l'attitude du Gouvernement par opposition à celle de l'ancien ministre? Pour être juste, je dois cependant ajouter qu'avant de terminer, le premier ministre a lancé un vibrant appel à la population du pays pour lui demander d'appuyer la campagne d'enrôlement volontaire. Qu'on me permette de lire le passage suivant extrait de la dernière partie de son discours:

C'est au Gouvernement qu'incombe la responsabilité de décider quelles sont les meilleures méthodes à employer pour appuyer notre armée d'outre-mer. Quelle que soit sa décision, elle ne saurait plaire à tout le monde. Nous avons pris la décision qui, à notre avis, servira le mieux les intérêts de l'armée et contribuera le plus efficacement à l'effort national complet en vue de gagner la guerre. Cependant, pour atteindre ces fins, il nous faut compter sur l'aide et la collaboration de la nation tout entière.

Il est vrai que cet appel a été adressé au public. Si le premier ministre affirme qu'il désirait surtout demander que l'on appuyât le volontariat et qu'il ne voulait nullement user d'un argument contre l'attitude de son

collègue, tout ce que j'ai à dire c'est que, maintenant que nous constatons l'échec de cet appel, il nous faut reconnaître que le pays n'avait pas confiance dans le chef du Gouvernement.

Nous avons été convoqués ici le 22 novembre. On nous a donné lecture de la correspondance échangée entre le premier ministre et son ancien collègue de la Défense nationale. Cette lecture a occupé la plus grande partie de l'après-midi. Ce soir-là, nous avons eu la crise ministérielle, qui était une crise de parti. A la suite de cet événement, on adopta un décret du conseil allant à l'encontre de la ligne de conduite que le Gouvernement suivait encore quelques heures plus tôt. Lorsque le lendemain je demandai au premier ministre si son ancien collègue aurait eu quand même à démissionner advenant le cas où ce décret eût été promulgué au moment où il avait présenté son rapport à son retour d'outre-mer, je ne reçus d'abord aucune réponse. Ce n'est qu'après avoir insisté que je pus obtenir le renseignement que je demandais. Et quelle réponse m'a-t-on faite?

La réponse fut..., je n'emploierai pas le mot que j'avais dans l'esprit, car je veux me montrer poli. J'utiliserai l'expression qu'à employée l'ex-ministre de la Défense nationale qui a qualifié d'absurde la réponse du premier ministre. Il a affirmé qu'on ne peut dire dans le moment ce qu'on aurait pu faire un mois ou deux auparavant. De fait, ce n'est que trois semaines plus tôt que le ministre avait démissionné et deux semaines seulement auparavant que le premier ministre avait prononcé son discours à la radio.

Or, la situation avait-elle changé au cours de ces trois semaines? Les rangs de nos troupes d'outre-mer s'étaient-ils vidés pendant ce temps ou au cours des deux semaines qui s'étaient écoulées entre la radiodiffusion du discours et l'adoption du décret? Les hommes d'outre-mer se trouvaient-ils dans une situation moins difficile ou plus difficile? S'était-il produit des changements dans la situation relative aux renforts? Je ne le crois pas. Il n'y eut qu'un seul changement, celui qui se produisit dans l'attitude de la population canadienne et dans celle de certains membres du parti libéral.

Dois-je donc conclure qu'on a adopté ce décret parce que la situation en matière de renforts l'exigeait ou parce qu'il s'est produit une scission au sein du parti et que le cabinet l'a demandé? Accorderai-je maintenant un vote de confiance à pareil gouvernement?

Encore un mot touchant la question des démissions. Les événements subséquents ont prouvé que la démission de l'ancien ministre de la Défense nationale n'eût pas été nécessaire si le premier ministre se fût montré sin-